



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 26 octobre 2011 — N° 54

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 47.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration afin de souligner le 50^e anniversaire des Loisirs Notre-Dame de Bonsecours de Brossard.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant la candidature de Drummondville pour les Jeux du Québec en 2015.

M. Ouellette (Chomedey) fait une déclaration concernant la mention d'honneur attribuée à Partage Humanitaire à l'occasion de la 30^e édition des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata) fait une déclaration afin de souligner la performance de Mathieu Lippé, originaire de La Pocatière, qui a récolté les honneurs du 43^e Festival international de la chanson de Granby.

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant la boulangerie hilairemontaise *Le pain dans les voiles* qui se démarque à la prestigieuse compétition internationale du Mondial du Pain.

26 octobre 2011

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant le Chantier Davie.

M. Turcotte (Saint-Jean) fait une déclaration afin de souligner le succès du brunch du Regroupement des personnes handicapées du Haut-Richelieu.

M. Bolduc (Jean-Talon) fait une déclaration concernant le Mois de sensibilisation au cancer du sein.

M. Rebello (La Prairie) fait une déclaration concernant PR Maintenance.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration concernant la remise du prix Thomas R. Baines à l'Économusée de Sainte-Anne-de-Bellevue.

À 9 h 59, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Thériault, ministre du Travail, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 35 Loi visant à prévenir, combattre et sanctionner certaines pratiques frauduleuses dans l'industrie de la construction et apportant d'autres modifications à la Loi sur le bâtiment

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 35.

Dépôts de documents

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 juin 2011 par M. Reid (Orford), concernant la réinsertion en emploi des employés ne détenant pas de diplôme d'études secondaires.

(Dépôt n° 724-20111026)

Dépôts de rapports de commissions

M. Bachand (Arthabaska), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 19 et 25 octobre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 23, Loi modifiant divers régimes de retraite du secteur public. Le rapport contient des amendements au projet de loi;

(Dépôt n° 725-20111026)

26 octobre 2011

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, le 25 octobre 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier.

(Dépôt n° 726-20111026)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, Mme Maltais (Taschereau) dépose :

L'extrait d'un document intitulé « S'unir pour réussir le Québec de demain – Document de travail – Parti libéral du Québec ».

(Dépôt n° 727-20111026)

Motions sans préavis

M. Drainville (Marie-Victorin), conjointement avec M. Lehouillier (Lévis) et M. Khadir (Mercier), présente une motion concernant les contrats navals du gouvernement canadien; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Bonnardel (Shefford), conjointement avec Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Gauvreau (Groulx), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au nouveau Vérificateur général du Canada de s'engager à apprendre et à maîtriser la langue française dans les plus brefs délais;

26 octobre 2011

QU'elle réitère que la maîtrise tant du français que de l'anglais est une condition essentielle pour occuper un poste aussi important dans l'administration fédérale.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, conjointement avec M. Kotto (Bourget), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Caire (La Peltrie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 140^e anniversaire de la Tribune de la presse du Parlement de Québec, officiellement reconnue, en novembre 1871, comme une des composantes de nos institutions parlementaires à cause de son importance pour l'exercice de la démocratie;

QUE les membres de l'Assemblée nationale expriment leur reconnaissance aux anciens membres de la Tribune de la presse présents ce matin, à qui l'on doit l'essentiel de la reconstitution de nos débats avant 1963.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Caire (La Peltrie), conjointement avec Mme Beauchamp, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), Mme Lapointe (Crémazie), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Khadir (Mercier) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

26 octobre 2011

QUE l'Assemblée nationale souligne la performance impeccable du duo de nage synchronisée formé de Marie-Pier Boudreau-Gagnon et Élise Marcotte, aux derniers Jeux panaméricains de Guadalajara au Mexique;

QU'elle les félicite pour leur médaille d'or qui leur permet de se qualifier pour les Jeux de la XXX^e olympiade de Londres.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, Mme Richard (Duplessis), conjointement avec M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Canada qu'il revienne sur sa décision de fermer, au printemps 2012, le Centre de sauvetage maritime de Québec afin que la sécurité des navigateurs et des plaisanciers ne soit pas mise en danger en raison du risque que les employés des centres de l'Ontario et de la Nouvelle-Écosse n'aient pas une connaissance adéquate de la géographie des voies navigables québécoises et de la langue française.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation;

26 octobre 2011

- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission de l'économie et du travail, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi modifiant la Loi concernant la mise en œuvre de l'Accord sur le commerce intérieur; puis afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction;
- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable.

M. Gendron, troisième vice-président, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de pétitions.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Corbeil, ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, propose que le principe du projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, soit maintenant adopté.

26 octobre 2011

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 21 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 21 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles.

La motion est adoptée.

À 12 h 09, à la demande de M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 15 heures.

Les travaux reprennent à 15 h 02.

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

Mme Hivon (Joliette) propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du gouvernement que la juge Charbonneau bénéficie de tous les pouvoirs prévus à la *Loi sur les commissions d'enquête*, notamment celui de contraindre des témoins et de produire des documents et, qu'en conséquence, le décret numéro 1029-2011 soit modifié pour s'assurer de l'application pleine et entière de la *Loi sur les commissions d'enquête*.

26 octobre 2011

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 7 minutes 42 secondes sont allouées aux députés du deuxième groupe d'opposition; 10 minutes sont allouées aux députés indépendants; le reste du temps sera partagé également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Dans ce cadre, le temps non utilisé par les députés indépendants ou par les députés du deuxième groupe d'opposition sera redistribué également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et le groupe parlementaire formant l'opposition officielle. Le temps non utilisé par le groupe parlementaire formant le gouvernement ira au groupe parlementaire formant l'opposition officielle et vice-versa. Les interventions ne seront soumises à aucune limite de temps.

Le débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 52 en annexe)

Pour : **46** Contre : **57** Abstention : **0**

Projets de loi du gouvernement

Prise en considération de rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission des institutions qui a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi resserrant l'encadrement des vérifications en matière de permis et apportant d'autres modifications à la Loi sur la sécurité privée.

Après débat, le rapport est adopté.

26 octobre 2011

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 27 octobre 2011, à 9 h 45.

La motion est adoptée.

À 17 h 21, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 27 octobre 2011, à 9 h 45.

SANCTION DE PROJETS DE LOI

Le mercredi 26 octobre 2011, à 15 h 45, au cabinet du lieutenant-gouverneur, en présence de M. Arsenault, directeur des travaux parlementaires et représentant du secrétaire général, il a plu à l'honorable Pierre Duchesne, lieutenant-gouverneur du Québec, de sanctionner le projet de loi suivant :

- n° 25 Loi visant à interdire la revente de billets de spectacle à un prix supérieur au prix autorisé par le producteur (*titre modifié*)

Le Président

JACQUES CHAGNON

26 octobre 2011

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de Mme Hivon (Joliette):

(Vote n° 52)

POUR - 46

Aussant	Ferland	Marois	Richard
Beaudoin	Gaudreault	McKay	(Marguerite-D'Youville)
(Mirabel)	(Jonquière)	Ouellet	Robert
Beaudoin	Girard	Pagé	Roy
(Rosemont)	Hivon	Pelletier	Simard
Bédard	Khadir	(Rimouski)	(Richelieu)
Bergeron	Kotto	Pelletier	Simard
Bérubé	Lapointe	(Saint-Hyacinthe)	(Kamouraska-Témiscouata)
Blanchet	Leclair	Picard	St-Arnaud
Boucher	Léger	Pinard	Traversy
Champagne	Lemay	Ratthé	Tremblay
Cloutier	Malavoy	Rebello	Turcotte
Cousineau	Maltais	Richard	Villeneuve
Dufour	Marceau	(Duplessis)	

CONTRE - 57

Arcand	Charest	Huot	Reid
Auclair	Charlebois	James	Rotiroti
Bachand	Chevarie	Kelley	Simard
(Outremont)	Corbeil	L'Écuyer	(Dubuc)
Bachand	Courchesne	Lehouillier	Sklavounos
(Arthabaska)	Diamond	Lessard	St-Amand
Beauchamp	Drolet	MacMillan	St-Pierre
Bergman	Dubourg	Marcoux	Thériault
Bernard	Dutil	Marsan	Vallée
Bernier	Fournier	Matte	Vallières
Billette	Gaudreault	Ménard	Vien
Blais	(Hull)	Moreau	Weil
Bolduc	Gautrin	Morin	Whissell
Boulet	Gignac	Ouellette	
Carrière	Gonthier	Paquet	
Charbonneau	Hamad	Pigeon	